

*Travaux de la Chambre***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Pinard: Nous nous sommes mis d'accord pour modifier les travaux de la Chambre mercredi et jeudi prochains ainsi que la semaine suivante. Voici le libellé officiel de la motion:

Que les heures de séance et l'ordre des travaux des mercredis 22 et 29 juin 1983 soient ceux prévus aux articles 2 et 18 du Règlement pour le jeudi et que, pour les jeudis 23 et 30 juin 1983, ils soient ceux prévus aux articles 2 et 18 du Règlement pour le mercredi; et

Que l'ordre spécial adopté le 15 juin 1983 en vertu de l'article 9 du Règlement s'applique donc en conséquence.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord sur la motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: Il en est ainsi convenu et ordonné.

(La motion est adoptée.)

M. Pinard: Madame le Président, je dois dire maintenant en quoi consisteront les travaux aujourd'hui, demain et la semaine prochaine. Aujourd'hui, comme nous le savons tous, nous débattons le projet de loi C-155.

Demain, à cause de l'échéance statutaire, il faudra débattre les rapports de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour deux provinces, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan. Je voudrais que l'on entame le débat sur les objections à ces deux rapports et qu'on le termine demain, pendant les 45 minutes qui suivent l'appel de l'ordre du jour. Si le débat n'est pas terminé après 45 minutes, nous demanderons qu'il soit terminé plus tard, avant de faire un rapport au directeur général des élections.

Nous avons discuté avec l'opposition de ce qui doit se passer après ces 45 minutes. J'ai été surpris d'entendre mon collègue dire qu'il était impatient de voir quelles mesures seraient adoptées parce qu'il sait bien que nous nous sommes entendus . . .

M. Nielsen: Il l'a proposé.

M. Pinard: . . . pour faire franchir toutes les étapes au projet de loi C-148, à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ainsi qu'au projet de loi C-147, relatif à la loi aidant aux opérations de pêche. J'espère bien que nous arriverons à faire franchir toutes les étapes à ces deux projets de loi demain. Ils seront mis en délibération dans cet ordre, comme nous l'avons dit dans le courant de la semaine.

[Français]

En ce qui concerne les travaux pour la semaine prochaine, madame le Président, lundi nous allons continuer l'étude du projet de loi C-155 qui vise à faciliter le transport, l'expédition et la manutention du grain de l'Ouest, et si ce projet de loi est adopté, dans les jours qui suivent nous voudrions consacrer les heures de la Chambre, d'ici le 30 juin, à étudier, non nécessairement dans l'ordre qui suit, les projets de loi suivants: C-152, sur la réorganisation du gouvernement, C-159, sur les juges, C-161, sur les prêts aux étudiants, ainsi que la loi sur le développement industriel et régional, que le ministre de l'Industrie et du Commerce doit déposer au cours des prochains jours, la

résolution sur les droits des peuples autochtones, l'amendement constitutionnel, et le projet de loi C-95, sur les paris collectifs. On sait qu'il y a une somme d'au moins 200 millions de dollars qui doit être consacrée aux Jeux olympiques de Calgary, et d'autres mesures à être déterminées ultérieurement. Alors je tiens à informer la Chambre que nous avons bien présente à l'esprit l'urgence des projets de loi dont je viens de parler mais qu'au préalable nous voudrions voir le projet de loi C-155 déferé au comité permanent de la Chambre, ce qui, je le souhaite, alors que nous en sommes au sixième jour d'étude, ne devrait pas être tellement long.

[Traduction]

Mme le Président: Avant de passer la parole au député de Hamilton Mountain, je voudrais signaler à la Chambre que la présidence n'a pas l'intention de faire connaître les résultats au sujet de la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales tant que le débat ne sera pas terminé. Je tenais à le préciser.

M. Deans: Madame le Président, je voudrais, si vous le voulez bien, poser une question au leader parlementaire du gouvernement. Hier, je lui ai laissé entendre que demain nous pourrions faire franchir toutes les étapes à la loi canadienne sur les prêts aux étudiants. Je constate qu'il ne l'a pas prévu dans le . . .

Mlle MacDonald: Si.

M. Deans: Il ne l'a pas prévu.

Mlle MacDonald: Si, pour la semaine prochaine.

M. Deans: Je note qu'il ne l'a pas prévu dans l'ordre du jour de la séance de demain.

Je tiens à répéter qu'en ce qui nous concerne, nous sommes disposés à étudier ce projet de loi demain avant les deux autres. Si ce projet de loi est adopté rapidement, les deux autres pourraient l'être également.

M. Pinard: Je me réjouis de cette offre officielle. Je n'ai rien contre le fait que la loi canadienne sur les prêts aux étudiants soit adoptée demain sans un débat prolongé, à condition, comme cela a été entendu avec le parti conservateur, que nous adoptions également le C-148 et le C-147. Si nous franchissons toutes les étapes de l'étude de ces deux projets de loi, la loi canadienne sur les prêts aux étudiants pourra elle aussi être adoptée rapidement. Nous n'avons rien contre la proposition du député, bien au contraire, mais il faut que le parti progressiste conservateur soit d'accord.

M. Lewis: Madame le Président, je m'étonne que le leader parlementaire du gouvernement parle d'étudier le C-147 et le C-148 demain. Il nous avait semblé qu'en raison d'un désaccord entre le NPD et le parti libéral, le gouvernement poursuivrait l'étude du projet de loi relatif au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Étant donné qu'ils se sont reconciliés et qu'ils sont prêts à étudier ces projets de loi, nous allons prendre cet élément en considération.